



Communiqué de Presse

Plan national « Action cœur de ville »

Face à la désertification des centres-villes, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels s'engage à travers une enveloppe de 500 M€ en faveur des villes moyennes

Brest, le 9 mai 2019 - Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, filiale du groupe Arkéa, engage une enveloppe de 500 M€ de prêts pour soutenir les actions de revitalisation des centres-villes en complément du programme « Action cœur de ville ». Ce plan national sur 5 ans, initié par le ministère de la Cohésion des territoires, vise à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes. Plus de 220 communes ont été retenues pour profiter de ce dispositif afin de conforter leur rôle de moteur de développement du territoire.

Tranquillité, sécurité, transports, proximité avec la nature... : nombreux sont les atouts dont disposent les villes moyennes pour offrir à leurs habitants une qualité de vie reconnue par un grand nombre de français*. Pour autant, les inquiétudes liées à l'emploi, au recul des commerces et au devenir des centres-villes pèsent sur l'attractivité de ces maillons essentiels au développement des territoires.

C'est dans ce contexte que le ministère de la Cohésion des territoires a lancé le programme national « Action cœur de ville » pour accompagner les 222 communes sélectionnées dans la revitalisation de leur centre-ville.

Partenaire historique du financement des acteurs publics locaux, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a décidé de soutenir les actions initiées dans le cadre de ce programme par la mise en place d'une enveloppe spécifique de 500 M€. Cette enveloppe servira à financer, par des prêts long terme et en complément des aides publiques, les investissements des collectivités, entreprises publiques locales et organismes HLM engagés dans la démarche.

Par cette initiative, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels entend soutenir les efforts de l'ensemble des acteurs locaux dans la lutte contre la vacance commerciale, le développement de l'activité économique ou encore l'amélioration de l'habitat.

Philippe Ménigoz, directeur du marché des institutionnels commente : « *En tant qu'acteur économique engagé en faveur du développement des territoires, nous intervenons aux côtés des investisseurs publics et privés pour accompagner les collectivités dans la réalisation de projets contribuant à la qualité de vie des citoyens. La revitalisation des centres-villes, élément déterminant du dynamisme des villes moyennes, en fait partie intégrante.* »

* Baromètre des Territoires 2019 – Association Villes de France.

Pour nourrir les réflexions, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a partagé avec les maires des villes et présidents des intercommunalités parties prenantes du programme « Action Cœur de Ville » son livre blanc « *Regards sur nos commerces* » publié en 2017 ; un recueil de solutions concrètes au phénomène de désertification commerciale dans les villes de France.

→ Télécharger « [Regards sur nos commerces](#) » en version PDF

A propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque E&I est dédiée aux marchés des entreprises, des acteurs publics et institutionnels ainsi que des promoteurs immobiliers. Elle accompagne plus de 9 000 acteurs économiques partout en France où elle dispose de 19 centres d'affaires. Arkéa Banque E&I propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, etc.). Plus d'informations sur www.arkea-banque-ei.com